



Présidence : Liechtenstein

707^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 30 janvier 2013

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 11 h 55

2. Présidente : Ambassadrice M.-P. Kothbauer

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposé sur la stratégie de sécurité et la politique de défense nationales de la Mongolie par M. Munkh-Ochir Dorjjugder, Directeur du Département de l'administration au Ministère mongol de la défense : Présidente, M. M.-O. Dorjjugder (FSC.DEL/7/13 OSCE+), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/9/13), États-Unis d'Amérique, Turquie, Fédération de Russie, Canada

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Suppression de la règle de définition et d'affectation de 1994 relative au combat direct au sol interdisant aux femmes l'accès à certaines fonctions militaires aux États-Unis d'Amérique* : États-Unis d'Amérique (annexe 1), Turquie, Présidente, Fédération de Russie
- b) *Contribution financière au Programme pour la démilitarisation du Monténégro (MONDEM)* : Danemark (annexe 2), Monténégro (annexe 3)
- c) *Contribution financière au projet relatif au stockage d'armes légères et de petit calibre et de munitions conventionnelles au Kirghizistan* : Kazakhstan

(annexe 4), Kirghizistan (FSC.DEL/12/13), Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux munitions conventionnelles (Hongrie), Bulgarie

- d) *Bref exposé sur les nouveaux exercices d'entraînement des forces armées en Fédération de Russie pour 2013* : Fédération de Russie (annexe 5)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Bref exposé sur la 59^e réunion du Groupe des communications de l'OSCE et sur la date qu'il suggère pour l'échange global d'informations militaires* : Représentant du Centre de prévention des conflits, Présidente
- b) *Bref exposé sur les résultats de la Réunion des chefs des centres de vérification* : Représentant du Centre de prévention des conflits, Allemagne (annexe 6), Luxembourg
- c) *Contributions financières du Liechtenstein et de la Lituanie aux activités concernant le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et appel à continuer à les soutenir* : Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Allemagne)

4. Prochaine séance :

Mercredi 6 février 2013 à 10 heures, Neuer Saal



707^e séance plénière

Journal n° 713 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de communiquer au Forum pour la coopération en matière de sécurité des informations sur la décision récente du Secrétaire d'État à la défense et du Chef d'état-major interarmées des États-Unis concernant le rôle des femmes dans nos forces armées. Le 24 janvier 2013, les États-Unis ont supprimé officiellement la Règle de définition et d'affectation de 1994 relative au combat direct au sol interdisant aux femmes l'accès à certaines fonctions militaires normalement associées au combat direct au sol.

Les États-Unis sont favorables à la mise en œuvre intégrale de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous réaffirmons le rôle important des femmes dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix. Nous soulignons l'importance d'une pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité, à tous les efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité ainsi que la nécessité d'accroître leur rôle dans la prise des décisions en ce qui concerne la prévention et le règlement des conflits. Je tiens à donner lecture de la déclaration suivante au FCS :

« Le Chef d'état-major interarmées et le Secrétaire d'État à la défense sont pleinement déterminés à éliminer autant d'obstacles que possible à l'engagement, à l'avancement et au succès dans les forces armées des États-Unis. Le fait que, dans notre armée, le succès dépende exclusivement de l'aptitude, des qualifications et du comportement est conforme à nos valeurs et renforce l'état de préparation militaire. À l'heure actuelle, les femmes représentent 15 % des effectifs de l'armée des États-Unis et sont indispensables à la mission de sécurité nationale. De fait, des milliers de femmes ont servi aux côtés des hommes en Iraq et en Afghanistan et, tout comme les hommes, ont été exposées aux hostilités ennemies dans ces pays. De nombreuses fonctions dans notre armée ont cependant été fermées aux femmes à cause de la Règle de définition et d'affectation de 1994 relative au combat direct au sol.

Les unités et les fonctions actuellement fermées seront rendues accessibles par chaque branche de l'armée concernée, conformément aux principes directeurs énoncés et une fois que des normes professionnelles validées et ne faisant pas de distinction entre les sexes auront été établies et mises en œuvre et que les notifications requises auront été adressées au

Congrès des États-Unis. Les départements militaires soumettront d'ici mai 2013 leurs plans détaillés pour l'application de cette directive.

L'intégration des femmes dans les fonctions et les unités nouvellement ouvertes s'effectuera aussi rapidement que possible, mais en tout cas d'ici janvier 2016 au plus tard. Toute recommandation tendant à qu'une spécialité professionnelle ou une unité reste fermée aux femmes devra être approuvée personnellement par le Secrétaire à la défense. Les exceptions devront être définies strictement, sur la base d'une analyse rigoureuse des données factuelles concernant les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour la fonction ».

La délégation des États-Unis fera le point sur l'application de cette décision lors du dialogue de sécurité du mercredi 27 février, à l'occasion de l'exposé de l'Ambassadeur Janez Lenarčič, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), et de M^{me} Rachel Natelson, Directrice juridique, Service Women's Action Network (SWAN), sur le thème « Droits de l'homme et libertés fondamentales dans les forces armées – y compris l'accès des femmes aux fonctions de combat ».

Merci, Madame la Présidente.

Je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/713
30 January 2013
Annex 2

FRENCH
Original: ENGLISH

707^e séance plénière
Journal n° 713 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU DANEMARK

Merci, Madame la Présidente.

Je suis heureux d'annoncer que le Royaume du Danemark a décidé de faire don d'un montant de 37 000 euros au volet démilitarisation de munitions, phase III, du Programme pour la démilitarisation du Monténégro mis sur pied conjointement par le Gouvernement monténégrin, l'OSCE et le PNUD. Je vous demanderais de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de cette séance.

Merci, Madame la Présidente.



707^e séance plénière

Journal n° 713 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU MONTÉNÉGRO

Madame la Présidente,

Le Monténégro est très reconnaissant au Danemark de son don et de son soutien constant au programme MONDEM, qui est de la plus haute importance pour nous.

À titre de modeste contribution à l'information continue du FCS sur les projets relatifs aux ALPC, je vous annonce que la deuxième phase du programme MONDEM a été menée à bonne fin. Au cours de cette deuxième phase, 99,97 % de la quantité prévue de munitions s'élevant à 712 tonnes ont été détruites.

Il restait environ 32 000 dollars des États-Unis pour la deuxième phase et nous avons besoin de 75 000 euros supplémentaires pour entreprendre la troisième phase.

Au niveau bilatéral, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a fait don de 200 000 euros pour la reconstruction des deux bâtiments du dépôt de Brezovik. La reconstruction de cette partie de Brezovik a été achevée en décembre 2012, ce qui a permis de stocker les 800 tonnes de munitions et autres matériels dans d'excellentes conditions.

Pour finir, je tiens à remercier à nouveau le Danemark et les autres contributeurs au MONDEM pour en avoir reconnu l'intérêt et l'importance. J'espère sincèrement que les fonds nécessaires pour entreprendre la troisième phase du MONDEM seront fournis afin que les activités prévues puissent être poursuivies avec succès.

Madame la Présidente, je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/713
30 January 2013
Annex 4

FRENCH
Original: ENGLISH

707^e séance plénière

Journal n° 713 du FCS, point 2 c) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU KAZAKHSTAN

Madame la Présidente,

Le Kazakhstan attache une grande importance aux projets exécutés dans le domaine des armes légères et de petit calibre ainsi que des munitions conventionnelles. Il va sans dire que ces projets contribuent pour beaucoup à la sûreté et à la sécurité dans l'espace de l'OSCE. Dans cette perspective, j'ai le plaisir d'informer le Forum que le Kazakhstan a apporté une contribution de 10 000 euros au projet intitulé « Amélioration des capacités de stockage d'armes légères et de petit calibre (ALPC) et de munitions conventionnelles de la République kirghize à Buzhum, Gul'cha et Koy-Tash ».

Nous espérons que notre humble contribution aidera à atteindre l'objectif du projet, à savoir renforcer les capacités nationales de gestion des ALPC et des munitions conventionnelles et réduire les risques pour la santé et la vie de la population civile vivant au voisinage des dépôts de munitions.

Merci, Madame la Présidente.



707^e séance plénière

Journal n° 713 du FCS, point 2 d) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Madame la Présidente,

Le 1^{er} décembre 2012, la nouvelle année d'entraînement a commencé dans les forces armées de la Fédération de Russie. En conséquence, conformément à une bonne pratique établie, nous tenons à communiquer à nos collègues des informations du Ministère russe de la défense sur les résultats de l'année écoulée et les plans pour l'année à venir.

Au cours de l'année d'entraînement qui vient juste de s'achever, les efforts ont porté essentiellement sur le renforcement de l'entraînement individuel du personnel militaire et sur l'amélioration de l'entraînement en équipes et de l'état de préparation des formations, unités et sous-unités à des opérations indépendantes, d'intervention rapide et autonomes impliquant différentes formes de combat et utilisant les moyens de guerre modernes.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, plus d'une centaine d'activités d'entraînement opérationnel et 35 exercices internationaux ont été effectués dans le cadre de la Communauté d'États indépendants (CEI), de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), ainsi que d'autres accords bilatéraux avec des États étrangers.

L'exercice stratégique d'état-major à grande échelle « Caucase 2012 », au cours duquel les troupes (forces) ont effectué une vaste gamme d'exercices d'entraînement au combat et fait preuve d'un niveau élevé de compétence au combat, a été effectué pendant la dernière partie de l'année d'entraînement.

En 2013, les activités d'entraînement des forces armées de la Fédération de Russie viseront à améliorer encore l'état de préparation au combat de l'armée et de la marine, compte tenu des résultats obtenus dans le domaine de l'entraînement au combat.

Dans le souci de continuer d'améliorer la qualité de l'entraînement opérationnel des troupes et leur entraînement au combat, il est prévu, dans les plans pour 2013, d'accroître le nombre des activités d'entraînement en la matière.

À cet égard, une attention particulière sera accordée à l'entraînement interarmes et interdisciplinaire avec des exercices pratiques de commandement d'opérations conjointes impliquant des unités et des formations de l'armée, de la force aérienne, de la marine et des forces de défense de l'espace, en recourant à de nouveaux moyens de mener les opérations militaires (de combat).

Dans le cadre de l'entraînement opérationnel, il est prévu de procéder à plusieurs exercices d'état-major et activités d'entraînement avec les organes du commandement militaire central et les unités (formations) des services et branches des forces armées de la Fédération de Russie, sous la direction de l'état-major général des forces armées de la Fédération et des commandants des troupes des districts militaires.

La caractéristique principale de l'entraînement au combat au cours de cette nouvelle année d'entraînement réside dans une approche différenciée de la durée des stages et des périodes d'entraînement en équipes pour les unités et les formations en fonction des circonstances et de la nature des exercices d'entraînement au combat, et aussi des caractéristiques particulières du rôle des troupes au combat.

En 2013, l'entraînement sera intensifié dans les domaines de l'adresse au tir et de la conduite de véhicules de combat. Ces exercices seront effectués en moyenne deux ou trois fois par semaine, et 50 % au moins de l'entraînement au tir et des exercices de conduite se dérouleront de nuit.

Au cours de la nouvelle année d'entraînement, une attention particulière sera accordée, dans toutes les unités, à l'amélioration du niveau d'aptitude physique du personnel militaire. Ce dernier se verra dispenser jusqu'à 25 heures par semaine d'entraînement physique, notamment dans le cadre de manifestations sportives.

Sur instructions du Président de la Fédération de Russie, une attention particulière ira en 2013 au recrutement de personnel militaire soigneusement sélectionné et bien formé en vue de servir sous contrat au sein des formations et des unités. Sa formation (formation complémentaire) se poursuivra dans les centres de formation des districts et dans ceux des services et des branches des forces armées de la Fédération de Russie.

Il est prévu de tenir plus de 100 exercices d'état-major et tactiques (de spécialistes tactiques) au niveau des formations et des unités dans les districts militaires. Ces exercices seront menés en tant qu'exercices interarmes – en d'autres termes, les moyens de travailler ensemble à la réalisation de différentes tâches dans l'intérêt et sous la conduite d'un officier commandant général (commandant) seront mis à l'épreuve.

Pour les organes de commandement militaire et les troupes, l'exercice stratégique conjoint des forces armées russes et biélorusses, « Ouest 2013 », constituera une importante activité d'entraînement.

On accordera beaucoup d'attention, durant l'année d'entraînement 2013, à la coopération militaire internationale. En application des accords conclus avec les armées d'états étrangers, il est prévu d'organiser plus de 60 exercices conjoints de formation tactique. À cet égard, l'essentiel des efforts portera sur le renforcement de la coopération militaire avec les États membres de la CEI, de l'OTSC et de l'OCS.

De manière générale, le bon déroulement des exercices d'entraînement des forces armées envisagés pour cette nouvelle année d'entraînement permettra d'accroître le professionnalisme de toutes les catégories de personnel militaire et d'atteindre un nouveau niveau de qualité de l'entraînement des équipes et de la préparation des organes de commandement et des troupes aux tâches qui les attendent.

Merci, Madame la Présidente.



707^e séance plénière

Journal n° 713 du FCS, point 3 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE

Madame la Présidente,

La sixième réunion des chefs des centres de vérification s'est tenue à Vienne le 13 décembre 2012. De l'avis de l'Allemagne, ces réunions offrent aux chefs des centres de vérification nationaux une occasion sans pareille d'échanger des données d'expérience et des informations sur les aspects techniques et opérationnels de la mise en œuvre du Document de Vienne en dehors du cadre de la Réunion annuelle d'évaluation de l'application (RAEA).

À la différence des précédentes, cette réunion a duré toute une journée. Après l'ouverture de la réunion et l'introduction du représentant du Centre de prévention des conflits, M. Mathew Geertsens, les comodérateurs des trois groupes de travail ont prononcé les allocutions liminaires qu'ils avaient préparées, lesquelles ont servi de base aux discussions qui ont eu lieu l'après-midi. Il y a eu ensuite un dîner de travail commun, qui a offert amplement l'occasion d'avoir des entretiens informels qui sont si précieux – et très importants aussi – pour développer les contacts avec les nouveaux collègues. Enfin, et ce n'est pas le moins important, ce type de réunion permet de dissiper les incertitudes et les malentendus dont souffre la mise en œuvre au niveau opérationnel.

Nous considérons comme particulièrement précieuses les discussions animées qui ont eu lieu au sein des trois groupes de travail parallèles au cours de l'après-midi de la réunion. Du fait du nombre restreint de participants, les entretiens se sont déroulés dans une atmosphère nettement plus franche et intime. Il est douteux que des échanges aussi francs seraient possibles en séance plénière.

Le fait de tenir la réunion en décembre, parallèlement à l'Échange d'informations, permet à de nombreuses délégations de réduire leurs frais en effectuant un seul voyage pour l'échange d'informations et leur participation à la réunion des chefs de centres de vérification. Il est en outre indispensable de disposer de quelques mois de délai avant la RAEA lorsque des propositions sur lesquelles les États participants sont parvenus à un accord doivent être présentées à cette dernière.

Nous considérons que la sixième réunion des chefs des centres de vérification a été un grand succès et sommes favorables à ce que ces réunions continuent à se tenir sous cette forme et à ce moment de l'année. Cela ne sera possible que si certains se chargent

volontairement de tâches supplémentaires comme comodérateurs, orateurs principaux, parrains, etc.

Nous adressons nos remerciements au personnel du Forum pour la coopération en matière de sécurité et du Centre de prévention des conflits ainsi qu'aux États participants qui ont assumé des fonctions supplémentaires, car la réunion n'aurait pas été possible sans leur soutien actif. Nous tenons également à exprimer notre gratitude au Centre de vérification belge, qui a effectué à Bruxelles tous les préparatifs opérationnels nécessaires pour les discussions préparatoires pour cette réunion entre tous les comodérateurs.

Je souhaiterais, dès maintenant, inviter instamment tous les États participants de l'OSCE à recenser des questions nouvelles – pressantes si possible pour la prochaine réunion des chefs des centre de vérification, d'assumer des fonctions de comodérateur et d'orateur principal, d'envisager de parrainer le dîner de travail en tout ou en partie et, grâce à une participation active, de faire également en sorte que la prochaine réunion soit un succès.

Je vous demanderais de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.